



Action MOB3

Ateliers d'éco-conduite et formation vélo

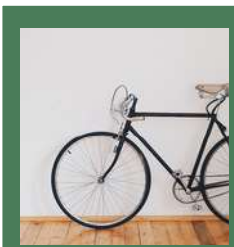
Contexte

Dans une démarche engagée pour la transition écologique et le développement d'une mobilité plus responsable, des ateliers d'éco-conduite à destination des citoyens et des agents communaux sont prévus, accompagnés de formations à la pratique du vélo spécifiquement dédiées aux agents communaux.

Ces initiatives visent à promouvoir des comportements de déplacement plus respectueux de l'environnement, tout en améliorant la sécurité et en réduisant l'empreinte carbone des trajets quotidiens.

En adoptant une conduite plus douce ou en privilégiant le vélo pour les déplacements professionnels, chacun devient acteur du changement, au service d'un territoire plus durable et plus conscient de son impact environnemental.

Actions à mener



- Organiser chaque année un atelier durant la semaine de la Mobilité.
- Proposer des animations ludiques et des simulateurs pour sensibiliser.
- Diffuser des conseils via les médias communaux.

Situation actuelle :

La commune a réalisé un atelier de présentation de vélos électriques à destination du personnel communal. Elle a également mis en place un système de remboursement de frais kilométriques pour les déplacements à vélo. Que ce soient les déplacements vélo-travail ou les déplacements en journée dans le cadre du travail. Celui-ci vise à inciter les agents communaux à se déplacer à vélo. D'autre part, l'Ecoteam de la commune suit un projet « Tous Vélos Actifs » qui a pour but de mettre des vélos à dispositions des agents communaux ainsi que du matériel et des douches. (Voir action MOB9). Concernant l'éco-conduite, les actions doivent encore être mises au planning. (Objectif 2026)